

## Protocole élémentaire Le Four

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les dispositifs mis en place dans l'école élémentaire Le Four. Ces dispositifs peuvent évoluer en fonction des directives ministérielles.

### 1) Le port du masque :

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Le masque est à la charge des familles. Chaque élève doit disposer d'au minimum 2 masques par jour rangés dans une pochette propre. Les masques usagés seront jetés sur le temps de pause méridienne.

### 2) Maintien de la distanciation physique :

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Les groupes classes seront séparés pendant les récréations afin d'éviter les brassages. Les passages aux toilettes se font par groupe classe.

### 3) Application des gestes barrières :

Ils doivent être connus et appliqués par tous



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

Le lavage des mains sera réalisé :

- o à l'arrivée dans l'école
- o avant et après chaque repas
- o avant et après les récréations
- o après être allé aux toilettes
- o le soir dès l'arrivée au domicile

## Rôle des parents :

Votre rôle est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole :

- Respecter les gestes barrières (explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation de la pochette avec les masques, port du masque...). Votre enfant doit les connaître et les appliquer.
  - Surveiller d'éventuels symptômes chez votre enfant avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C)
  - Si votre enfant ou un membre du foyer est testé positif au COVID 19, si votre enfant est identifié comme cas contact à risque, il ne doit pas se rendre à l'école.
- Dans tous les cas ci-dessus, merci de prévenir la directrice par téléphone 01 74 92 03 94 ou par mail [ce.0772011t@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772011t@ac-creteil.fr), le plus rapidement possible.
- Nous vous remercions par avance de votre coopération.

## Accueil des élèves

Tous les élèves de l'école sont accueillis tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) Ils doivent entrer et sortir par la zone réservée à leurs classes.

Ouverture/fermeture des portes : 8h20-8h30

Pause méridienne : 11h30/13h20-13h30

Sortie : 16h30

Merci de respecter le port du masque, les gestes barrières et éviter les regroupements devant l'école.

## Elève présentant des symptômes à l'école

- Isolement immédiat dans une salle avec surveillance d'un adulte
- Prise de température (thermomètre sans contact)
- Appel aux responsables légaux pour qu'ils viennent récupérer leur enfant le plus rapidement possible
- La famille doit prendre contact avec leur médecin traitant
- L'élève pourra revenir à l'école après avis médical

## Adulte présentant des symptômes à l'école

- Isolement immédiat
- Retour à l'école après avis médical

En cas de tests positifs, la directrice informe les services académiques de la situation à l'école. Vous serez avertis de toutes les décisions prises par les services par le biais du cahier rouge ou par téléphone.

## Cantine/temps périscolaire

Pour toutes informations, merci de vous adresser directement à la responsable du centre.

Souhaitant vous avoir informé

Cordialement

Madame Baffrey et l'équipe pédagogique de l'élementaire Le Four